



Chronique réalisée par Luc de l'Arbre

Mercredi 1^{er} juillet.

Sud-Kivu : la Monusco a facilité le rapatriement de 40 Rwandais. La Mission des Nations unies pour la stabilisation en RDC (Monusco) a facilité lundi 29 juin, le rapatriement de quarante Rwandais dans leur pays d'origine. Parmi, on compte sept ex-combattants des FDLR, sept femmes et vingt-six enfants. Ces personnes sont celles qui ont refusé de se rendre à Kisangani préférant regagner directement leur pays. Ils proviennent du camp de transit du territoire de Walungu.

Nord-Kivu : une foire touristique s'ouvre à Goma pour détendre la population. L'Office national du tourisme (ONT) a lancé la 8^e édition de la Foire touristique de Goma (Fotogo), lundi 29 juin, dans l'enceinte du site du stade Afya de Goma (Nord-Kivu). Organisée durant les vacances scolaires, cette édition foraine se propose d'offrir aux habitants de Goma l'opportunité de se détendre sagement.

Kongolo: les autorités veulent endiguer les conflits fonciers. L'administrateur de territoire de Kongolo s'est engagé depuis le week-end dernier dans un programme visant à régler les multiples conflits coutumiers et de terre qui affectent son entité. Ces conflits se terminent le plus souvent dans un bain de sang.

Sud-Kivu: 3 meurtres enregistrés à Nyabibwe en un mois. Des bandits armés ont abattu trois personnes et blessé grièvement six autres, en l'espace d'un mois, dans la cité de Nyabibwe, en territoire de Kalehe (Sud-Kivu). La société civile de Nyabibwe a livré ce bilan, mercredi 1er juillet, devant la presse.

Katanga: la société Mutanda mining accusée de polluer l'environnement à Muloka. Environ 45 hectares des champs sont détruits depuis quelques mois dans le village Muloka situé dans la réserve de Kando à Kolwezi au Katanga. La population affectée par la dévastation de leurs champs accuse l'entreprise minière Mutanda mining de déverser les rejets de ses usines de traitement des minerais dans leurs champs. Cette information a été confirmée mardi 30 juin par la société civile de Kolwezi et le service local de l'environnement. Au village Muloka, une vaste étendue des champs est complètement détruite. Toute la flore a pris la couleur noire et le sol est couvert d'une substance blanche, ont constaté les reporters de Radio Okapi, précisant que des gens étaient en train de tousser partout dans le village. Même l'eau de la rivière Kando est contaminée, estime le chef du village Muloka, qui exige l'indemnisation de la part de l'entreprise Mutanda mining: Au service de l'environnement Kolwezi, on se déclare préoccupé par cette situation, car la rivière Kando constitue une réserve d'hippopotames. Jusque-là, il n'y a pas de réponse de la part des responsables de l'entreprise Mutanda Mining incriminée. Toutefois, il y a eu des correspondance entre la mairie de Kolwezi, la société civile, les chefs coutumiers des villages à ce sujet. A travers ces lettres, l'entreprise reconnaît les dégâts causés par ses usines sur les cultures et a promis d'indemniser les victimes. (Radio Okapi)

Equateur: des erreurs dans le rapport de la commission de découpage, selon le député Ibambe. Le président de l'Assemblée provinciale de l'Equateur, le député Gontran Ibambe, relève des incohérences dans le rapport de la Commission de découpage de cette province. Cette structure a remis son rapport le week-end dernier au bureau permanent de l'organe délibérant, après deux semaines de travaux. Pour le député Ibambe, des données concernant les futures provinces du Sud-Ubangi et du Nord-Ubangi ont été interverties. «La commission, par la répartition, a donné plus de population au Nord-Ubangi, qui compte moins de population. Et le Sud-Ubangi, on lui a donné le chiffre du Nord-Ubangi. Cela aura une incidence lors des répartitions. Le Nord-Ubangi pourra recevoir des

rétrocessions plus que le Sud-Ubangi qui est la plus grande province», a-t-il expliqué. Le président de l'Assemblée provinciale de l'Equateur estime que ces incohérences doivent être corrigées avant l'ouverture de la session extraordinaire qui doit prendre acte de ce rapport. (Radio Okapi)

RDC: environ 1006 ex-combattants de Kota Koli transférés à Kamina. Environ mille six ex-combattants de groupes armés de l'Est et leurs dépendants ont été transférés, depuis vendredi 26 juin, du centre d'entraînement commando de Kota Koli (Equateur) à la base militaire de Kamina, située à 600 km de Lubumbashi (Katanga). Ces personnes ont transité, durant deux jours, à l'aéroport de Gbadolite (Equateur) avant de prendre la route du Katanga.

RDC: l'armée déploie une brigade spéciale à Mambasa et Komanda. Une nouvelle brigade spéciale des FARDC est déployée à Komanda et à Mambasa, deux agglomérations rurales situées respectivement à 75 et à environ 170 km au Sud de Bunia. Le général Jean-Pierre Bongwangela, commandant de la 32^e Région militaire, l'a annoncé à la presse mercredi 1er juillet à Bunia. Selon lui, cette unité spéciale des FARDC est à la disposition de toute la 3^e zone de défense des FARDC. L'armée invite ainsi la société civile locale, réticente à ce déploiement, à collaborer avec les militaires de cette nouvelle brigade dont le rôle est de sécuriser la population et ses biens.

RDC : le calendrier électoral est une compétence exclusive de la Ceni, rappelle le MLC. La gestion du calendrier électoral global est une compétence exclusive de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), a rappelé le Mouvement de libération du Congo (MLC), dans une déclaration politique lue mercredi 1er juillet à Kinshasa, par la secrétaire générale du parti, Eve Bazaiba. Le parti de Jean-Pierre Bemba a réagi au discours du Président de la République, Joseph Kabila, prononcé le 29 juin, à l'occasion de la commémoration du 55^e anniversaire de l'indépendance de la RDC. Dans son discours, Joseph Kabila, avait indiqué qu'il s'est engagé dans la voie des consultations, en vue d'un éventuel dialogue pour relever « des obstacles qui jonchent la marche vers la 3^e série d'élections générales (...) », évoquant les problèmes du calendrier électoral global, le financement du processus électoral, la participation au scrutin de 2015 d'anciens mineurs devenus majeurs en cours du cycle électoral et l'impératif de la sécurisation du processus électoral. Pour Eve Bazaiba, la Ceni est l'organe indépendant dont les prérogatives ne peuvent en aucun cas être aliénées ou subordonnées à un autre organe y compris la présidence de la République. « Il est donc de la seule responsabilité de la Ceni de régler les questions électorales. C'est à la Ceni de régler la question des nouveaux majeurs et celle de l'audit du fichier électoral. Les nouveaux majeurs n'ont pas vocation à être les victimes de l'incapacité du Gouvernement et de la Ceni », a déclaré la secrétaire générale du MLC. Concernant le budget des élections évalué à environ un milliard de dollars américains, le MLC a précisé que le financement de celles-ci « ne peut faire l'objet de compromis surtout lorsqu'il s'agit d'énervier la Constitution ». (Radio Okapi)

Jeudi 2 juillet.

Sud-Kivu: plus de 1500 réfugiés burundais signalés dans la plaine de la Ruzizi. Plus de mille cinq cents réfugiés burundais sont signalés dans la plaine de Ruzizi au Sud-Kivu. Des sources administratives et de la société civile de cette entité ont déclaré mercredi 1er juillet que ces réfugiés qui arrivent depuis dimanche dernier sont basés à Ndunda, Rusabagi, Sange, Luvungi et Kamanyola, à une soixantaine de kilomètres au sud de Bukavu.

Kisangani: les agents de CSM mis en congé technique réclament leurs salaires. Une vingtaine d'employés de l'entreprise Congo Service Maintenance (CSM) ont manifesté mercredi 1er juillet à Kisangani pour la troisième fois depuis la semaine dernière. Ces agents, mis en congé technique à partir de cette date, réclament le paiement de leurs arriérés de salaire de trois à quatre mois, selon le cas. La majorité de ces agents est venue de Lubumbashi au Katanga. Ceux qui sont logés à la Sotexki sont contraints de quitter les lieux à partir de ce 1er juillet. L'employeur affirme n'avoir plus d'argent pour leur prise en charge.

La RDC plaide à Bonn pour la sauvegarde du parc national des Virunga. La 39^e session du Comité du patrimoine mondial de l'Unesco est à son 4^{ème} jour ce mercredi 1er juillet à Bonn, en Allemagne. A cette occasion, une vingtaine d'organisations de la société civile du Nord-Kivu plaide auprès des participants en faveur de la sauvegarde du Parc national des Virunga (PNVi), qui vient de passer plus de 20 ans sur la liste rouge, celle des patrimoines mondiaux en péril. Etienne Muhindo, rapporteur général adjoint de la société civile du Nord-Kivu, appelle Kinshasa au respect des lois relatives à la protection de l'environnement. Etienne Muhindo a ainsi réaffirmé son rejet du projet d'exploitation pétrolière dans le PNVi : « Nous avons proposé à notre pays, la RDC, de retirer le permis accordé à Soco, qui avait l'intention d'exploiter le pétrole dans le parc national des Virunga. Nous avons insisté que ce n'était pas pour rien que les partenaires s'intéressaient à notre parc national

des Virunga en construisant des barrages à Beni et à Rutshuru notamment.» La société civile appelle les autorités congolaises à renoncer définitivement à toute tentative de modification des limites actuelles du parc national de Virunga et à annuler tous les permis superposant les limites actuelles du PNVi. Le parc nationale des Virunga a perdu une grande partie de sa valeur biologique durant les 20 ans de guerres au Nord-Kivu et la menace s'agrandit suite aux convoitises d'autres ressources dont le site regorge, et notamment le pétrole. (Radio Okapi)

Nord-Kivu: panique à Goma après des tirs au bord du lac Kivu. Une panique a été observée, mercredi 1er juillet dans l'après-midi, dans la ville de Goma (Nord-Kivu), lorsque des tirs d'armes à feu ont retenti sur les bords du lac Kivu. Selon des témoins, les Forces armées de la RDC (FARDC) ont ouvert le feu sur une patrouille de la marine rwandaise qui avait pénétré sur les eaux territoriales congolaises.

Tshikapa: des magistrats menacés de mort après la condamnation d'un bandit. Les magistrats du tribunal militaire garnison de Tshikapa au Kasai-Occidental affirment recevoir des menaces de mort par SMS ou appels téléphoniques émanant des inconnus. L'un de ces magistrats soupçonne les acolytes d'un malfaiteur condamné à la peine capitale d'être à l'origine de ces menaces.

Equateur : tous les ex-combattants ont quitté Kota Koli, selon la Monusco. Tous les ex-combattants et leurs dépendants regroupés au centre d'entraînement de Kota Koli en Equateur ont été évacués. Le responsable du programme DD3R de la Monusco, Taz Greyling, l'a affirmé mercredi 1er juillet au cours de la conférence des Nations unies organisée à Kinshasa. Selon elle, 670 ex-combattants ont déjà rejoint Kamina au Katanga. 234 sont en transit à Gbadolite et la totalité sera évacuée dans les jours à venir.

Grippe aviaire : les poulets infectés ne sont pas entrés en RDC, selon l'OCC. Le président du Conseil d'administration de l'Office congolais de contrôle (OCC), Moussa Kalema, a affirmé, jeudi 2 juillet, que la cargaison de poulets potentiellement infectés par la grippe aviaire n'est pas arrivée en République démocratique du Congo (RDC). Ces volailles en provenance de la Turquie sont bloqués à Pointe-Noire en République du Congo.

RDC : Maker Mwangu annonce l'instauration d'une journée civique et patriotique dans l'enseignement. Une journée civique et patriotique sera instaurée le 30 octobre de chaque année, à partir de cette année 2015, a annoncé jeudi 2 juillet à Kinshasa, le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, Maker Mwangu, à l'occasion de la clôture officielle de l'année scolaire 2014-2015 sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo (RDC). « Il faudrait que nos enfants apprennent aussi à réserver une journée pour une journée civique. Au niveau de l'initiation à la nouvelle citoyenneté, nous allons reprendre le « salut au drapeau », et cela d'une manière systématique », a expliqué Maker Mwangu. Le ministre a aussi annoncé la poursuite des projets de construction de nouvelles écoles, et la remise des manuels scolaires aux élèves. Il a également invité les autorités politiques et administratives à veiller sur l'organisation des activités saines durant les vacances, et a promis de nouvelles initiatives et approches en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement et de l'appropriation des devoirs citoyens. Il a, à l'occasion de la clôture officielle de cette année scolaire, fixé la prochaine rentrée scolaire pour le 7 Septembre prochain. (Radio Okapi)

Vendredi 3 juillet.

Bandundu : le gouvernement lance une enquête sanitaire après la mort suspecte de 4 chasseurs. Le gouvernement a diligenté une enquête sanitaire consécutivement à la mort de quatre chasseurs qui ont mangé une antilope malade trouvée dans la forêt du Mai-Ndombe dans le Bandundu. Avant de mourir, ces personnes présentaient notamment comme symptômes la diarrhée et le vomissement, a annoncé jeudi 2 juillet à Kinshasa le ministre de la Santé, Dr Félix Kabange Numbi. L'enquête vise à déterminer l'origine de la maladie.

Uvira : l'armée appelle les groupes armés encore actifs à se rendre. Le général de brigade Gustave Bwange Safari, commandant du secteur opérationnel Sokola II au sud de la province du Sud-Kivu, a appelé jeudi 2 juillet les représentants des 10 groupes armés encore actifs à Uvira à rejoindre le processus de désarmement. Au cours d'une rencontre avec la presse à Uvira, le commandant Safari a aussi annoncé que les Forces armées de la RDC (FARDC) ont délogé le week-end dernier de la localité de Lubondja les miliciens Mai-Mai du groupe Faal allélua. Ces miliciens, commandés par William Amuri alias Yakutumba, ont attaqué cette localité pour piller des vaches, causant la mort de deux bergers.

RDC : le parquet a reçu une dénonciation, pas une plainte de Joseph Kabila contre des individus. Le Parquet général de la République n'a reçu aucune plainte contre inconnu ni des individus émanant du président Kabila. Il s'agit plutôt d'une dénonciation portant sur des faits. Le procureur général de la République, Flory Kabange Numbi, a fait cette mise au point jeudi 2 juillet à Kinshasa. A l'en croire, il n'existe donc pas de plainte visant quatre gouverneurs actuels des provinces comme l'a annoncé en milieu de semaine dernière la presse internationale relayée par les médias locaux. Flory Kabange a rappelé que c'est depuis 2009 qu'il encourage les Congolais à dénoncer des faits de corruption et de détournement des deniers publics. Il a par ailleurs mis en garde contre toute publication mettant en cause certaines personnalités dans le détournement des deniers publics. « J'ai observé que certains organes de presse, comme certains particuliers se complaisent à citer les noms des certaines personnes en affirmant qu'elles sont reprises dans la lettre de M. Luzolo Bambi. C'est pour moi l'occasion de mettre ces personnes en garde car elles pourront le cas échéant, répondre de leurs actes devant les juridictions compétentes », a-t-il prévenu. Le chef de l'Etat, Joseph Kabila, a déposé sa première dénonciation contre la corruption, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, mardi 23 juin au Parquet de la République. Elle a été remise par le conseiller spécial du Président de la RDC pour la bonne gouvernance, Luzolo Bambi Lesa. (Radio Okapi)

Katanga: 12 000 cas de rougeole enregistrés en 5 mois. Le Bureau de coordination des affaires humanitaires (Ocha) a tiré la sonnette d'alarme jeudi 2 juillet sur l'épidémie de rougeole, qui s'étend dans l'Est du pays. Pendant les cinq premiers mois de 2015, le Katanga a à lui seul enregistré plus de deux mille cas. L'épidémie de rougeole a déjà causé la mort de 186 enfants, dont beaucoup ne sont pas vaccinés, dans cette province depuis le début de l'année, a indiqué Ocha.

La RDC appelée à payer sa part pour l'achat des vaccins. Le réseau parlementaire congolais pour l'appui à la vaccination lance un cri d'alarme au gouvernement de la RDC. Il lui demande de payer sa contribution financière pour les années 2014 et 2015, pour que les partenaires ne suspendent pas le cofinancement d'achat des vaccins, estimé à 2 millions de dollars américains. Faute de ce paiement, les hôpitaux risquent d'être privés des vaccins de routine, a estimé jeudi 2 juillet le député Grégoire Lusenge, président de ce réseau parlementaire.

Ituri : 4 cambrioleurs lynchés par la population à Degu. Quatre personnes ont été lynchées vendredi 3 juillet par les habitants du village de Degu, en Ituri (Province Orientale), après avoir été surpris en train de cambrioler une boutique. Les victimes ont été tuées à l'arme blanche et leur véhicule incendié, selon la société civile locale. L'administrateur du territoire de Djugu condamne ce énième cas où la population se fait justice elle-même dans ce village situé à 18 km de Kpandroma.

Kinshasa : il faut franchir 1km de nids de poule pour se rendre à la Fiki. A quelques jours de l'ouverture de la Foire internationale de Kinshasa (Fikin), un reporter de radio Okapi a pu constater que l'avenue Sefu menant à ce lieu culturel est toujours en aussi mauvais état. Sur ce tronçon, le conducteur va de nids de poule à dos d'âne sur environ 1km de route. Cette situation perdure depuis plusieurs mois, de la sortie du boulevard Lumumba jusqu'au-delà de la station-service.

Parlement: une session extraordinaire s'ouvre samedi. Les députés et sénateurs vont reprendre le chemin de l'hémicycle samedi 4 juillet, dans le cadre d'une session extraordinaire prévue jusqu'au 2 août. Cette information a été rendue publique après la réunion de deux chambres du parlement ce vendredi 3 juillet. Trois matières sont retenues pour cette session de 30 jours. Il s'agit de : projet de loi portant répartition des sièges pour les élections locales et municipales, projet de loi portant organisation des services publics du pouvoir central, projet de loi organisant le pouvoir coutumier. De son côté, l'Assemblée nationale pourra également insérer dans l'ordre du jour, la révision de son règlement intérieur. (Radio Okapi)

Kisangani: les médecins suspendent leur grève. Le syndicat national des médecins (Synamed) en Province Orientale a suspendu son mouvement de grève déclenché mardi 23 juin dernier sur toute l'étendue de la ville de Kisangani. Cette décision a été prise jeudi 2 juillet au cours d'une assemblée générale de ce syndicat. Selon le docteur Alliance Tagoto, président provincial du Synamed, cette décision est motivée par les cris d'alarme de la population et des malades abandonnés dans les hôpitaux.

Félix Kabange: «Aucune confirmation à ce stade de la réapparition des cas d'Ebola en RDC». Le ministre de la Santé publique, Félix Kabange Numbi indique qu'il n'y a aucune confirmation, à ce stade, de la réapparition des cas d'Ebola en RDC. Il a fait cette mise au point, vendredi 3 juillet, au cours d'une conférence de presse, qu'il a livrée au lendemain de l'annonce de la mort de quatre chasseurs qui avaient mangé une antilope malade trouvée dans la forêt du Mai-Ndombe (Bandundu).

Kinshasa: lancement d'une nouvelle dynamique de défenseurs des droits de l'homme. L'ONG Les Amis de Nelson Mandela a lancé, vendredi 3 juillet, une nouvelle dynamique de défenseurs des droits de l'homme à Kinshasa. Cette structure est composée de jeunes ambitieux et engagés à revendiquer les droits de l'homme sans violence à travers la RDC. Le directeur exécutif de l'ONG Les Amis de Nelson Mandela, Robert Ilunga, a expliqué le sens de cette dynamique à Radio Okapi : «Vous pouvez constater que ça fait un bon moment que le mouvement semble être affaibli mais on voit plus les individus mais pas le mouvement. Nous devons nous constituer sous forme d'une dynamique pour un changement sur le plan politique, économique, social et culturel». Il a indiqué qu'à travers cette structure, son organisation entend préparer la relève avec des jeunes ambitieux de défendre comme il faut les droits de l'homme pour que les choses changent en RDC. «Les droits de l'homme sont parfois revendiqués de manière maladroite par des personnes qui mènent des actions qui pourraient être légitimes mais sont reprochées par la justice le fait qu'elles sont accompagnées de la violence», a poursuivi Robert Ilunga. Les Amis de Nelson Mandela a lancé cette structure trois semaines après que le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) a recensé deux cent quatre-vingts cas de violations des droits de l'homme commis en mai dernier contre deux cent trente-neuf en avril de la même année, soit une hausse de 15%. (Radio Okapi)

Samedi 4 juillet.

Doublons aux provinciales : 119 candidats radiés au Kasai-Occidental. La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a déclaré irrecevable, vendredi 3 juillet, environ 119 candidatures à la députation provinciale au Kasai-Occidental. Selon le rapporteur de cette institution électorale, Jean-Pierre Kalamba, ces postulants radiés sont concernées par les doublons que l'institution électorale a dénichés en juin dernier.

RDC : ouverture de la session extraordinaire au Parlement. La session extraordinaire du Parlement s'est ouverte samedi 4 juillet au Palais du Peuple à Kinshasa. Pendant trente jours, les députés et sénateurs réunis vont débattre des projets de loi portant répartition des sièges pour les élections locales et municipales, des services publics du pouvoir central et organisant le pouvoir coutumier. L'Assemblée nationale de la RDC a renvoyé samedi 13 juin dernier le projet de loi portant répartition des sièges par circonscription électorale pour les élections municipales et locales. Les députés nationaux ont reproché à cette loi plusieurs incohérences dans les chiffres. Des incohérences qui faussent, selon eux, la répartition des sièges dans les circonscriptions. La loi sur la répartition des sièges pour les élections municipales et locales est un préalable pour que la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) puisse lancer l'appel à candidatures à ces scrutins prévus le 25 octobre de cette année. La Ceni a reporté le début du dépôt de candidatures aux élections communales et locales, prévu le 26 mai, faute d'avoir la loi sur la répartition des sièges. (Radio Okapi)

Traque des FDLR : le gouvernement pourrait revoir sa collaboration avec la Monusco. Le gouvernement de la RDC pourrait revoir sa position quant à la collaboration entre les FARDC et la Monusco dans la traque des rebelles rwandais des FDLR. Le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende l'a affirmé vendredi 3 juillet, au cours d'une conférence de presse organisée à Kinshasa. Selon Lambert Mende, le dialogue stratégique avec la Monusco sur la question de la traque des FDLR dans l'Est de la RDC « a évolué ». Le gouvernement de la RDC a renoncé, en février dernier, à tout soutien de la Monusco dans les opérations de traque des rebelles rwandais des FDLR. Lambert a indiqué que cette décision avait été prise « en réaction de l'attitude peu respectueuse des FARDC de la part de la Monusco qui appliquait une méthodologie vis-à-vis de nos soldats que personne ne peut accepter ». « Nous voulons qu'on respecte les sacrifices de nos militaires. Nous l'avons exigé. La Monusco sait pourquoi nous avons eu ce mouvement d'humeur, elle n'a qu'à revisiter cette méthodologie », a poursuivi le porte-parole du gouvernement. Après la renonciation du gouvernement au soutien de la Monusco dans la traque contre les FDLR, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-Moon avait exigé le retour de la collaboration entre l'armée congolaise et la Mission de l'Onu. Pour sa part, Martin Kobler, le patron de la Monusco, avait aussi souligné la nécessité de la collaboration entre les deux forces, indiquant que cette opération connaissait des faiblesses, notamment à Nyanzale. (Radio Okapi)

Expulsions de Brazzaville : Kinshasa poursuivra des pourparlers avec la République du Congo. Le gouvernement congolais « poursuivra jusqu'au bout des pourparlers avec la République du Congo », avant de prendre une décision responsable, a affirmé vendredi 3 juillet le porte-parole du gouvernement de la RDC, Lambert Mende. Il réagissait au rapport d'Amnesty international publié la veille, qui a noté l'expulsion d'au moins 179 000 ressortissants de la RDC du Congo Brazzaville. Cette ONG a aussi invité les autorités de la République du Congo à mettre fin à ces expulsions et à enquêter sur les allégations de violations des droits humains commises dans le cadre de cette opération.

Nord-Kivu : le gouvernement décide de renforcer la sécurité sur le lac Edouard. Le gouvernement provincial du Nord-Kivu a décidé de renforcer la sécurité sur le lac Edouard en vue de dénouer la crise entre les pêcheurs congolais et ougandais. Cette mesure a été prise vendredi 3 juillet à Goma, à l'issue du conseil des ministres présidé par le vice-gouverneur et gouverneur intérimaire, Me Feller Lutaichirwa.

Parlement : la loi sur la répartition des sièges retenue parmi les matières urgentes. La loi sur la répartition des sièges pour les élections locales, municipales et provinciales est retenue parmi les matières urgentes à traiter au cours de la session extraordinaire de Juillet au Parlement de la République démocratique du Congo (RDC). Cette session ouverte samedi 4 juillet devra se clôturer le 2 août prochain.

RDC-Angola : mise en place des patrouilles conjointes de la police des frontières. La République démocratique du Congo et l'Angola ont convenu d'organiser des patrouilles conjointes de la police des frontières afin de réduire au maximum les mouvements de migration clandestine. Cette décision a été prise, à l'issue de la clôture de la troisième phase de la bipartite entre la province angolaise Lunda Norte et le Kasai-Occidental.

Découpage du Katanga : les députés du PPRD exigent une session extraordinaire. Les députés provinciaux du Katanga, membres du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) ont exigé la convocation d'une assemblée extraordinaire, en vue de discuter sur la question du découpage de la province. Dans une déclaration faite vendredi 3 juillet à Lubumbashi, ces élus ont évoqué le problème de la transparence du rapport qui sera établi par la commission de démembrement qui séjourne depuis le début de la semaine au Katanga.

Dimanche 5 juillet.

RDC : la loi sur la répartition des sièges aux locales divise majorité et opposition. Les groupes parlementaires de l'opposition recommandent que la loi sur la répartition des sièges aux élections municipales et provinciales soit retirée du calendrier de la session extraordinaire, ouverte samedi 4 juillet dans les deux chambres du Parlement. Dans une motion incidentielle présentée le même jour, le député Jean-Marie Bamporiki a soutenu que cette matière relève du domaine réglementaire et ne peut faire l'objet d'une loi.

Katanga: clôture de l'opération d'évacuation des ex-combattants à Kamina. L'opération d'évacuation des ex-combattants de l'Est du pays et leurs dépendants à Kamina (Katanga) s'est clôturée, samedi 4 juillet, en présence du ministre de la Défense nationale, Aimé Ngoy Mukena. Environ 1200 personnes ont été transférées de Kota Koli à Kamina via la ville de Gbadolite grâce à l'appui logistique de la Monusco. La clôture de cette opération a coïncidé avec le lancement officiel de la première phase de formation de ces ex-combattants démobilisés avant leur réinsertion dans la société. Environ 822 ex-combattants, admis au programme DDR3 à Kamina, devront suivre, pendant trois mois, le processus de démobilisation avant d'entamer d'autres modules de formation notamment sur la culture de la paix, les droits humains, le civisme, la valeur de la vie civile et l'alphabétisation. Après toutes ces formations théoriques, l'administrateur du programme national DDR3, Grevis Ditend Yav a indiqué que chaque ex-combattant suivra une autre formation de son choix (menuiserie, maçonnerie et autres) pour leur permettre de quitter Kamina avec une compétence personnelle. (Radio Okapi)

Félix Kabange: «Il n'y a pas d'épidémie d'Ebola, moins encore de fièvre hémorragique de Marburg en RDC». Le ministre de la Santé publique, Félix Kabange Numbi a rejeté, samedi 4 juin, la thèse de l'existence d'une éventuelle épidémie d'Ebola et de la fièvre hémorragique de Marburg en RDC. Il se fonde sur les résultats des examens de l'Institut national de recherche biomédicale (INRB) de Kinshasa et celui du laboratoire de l'Institut Pasteur de Bangui (RCA).

RDC: Aucun poulet infecté n'a franchi les frontières nationales. La ministre du Commerce, Nefertite Ngudianga Bayokisa affirme qu'aucun poulet infecté de la grippe aviaire n'a franchi les frontières de la RDC. Elle l'a dit, samedi 4 juillet, au cours d'une conférence de presse, tenue à Kinshasa. Nefertite Ngudianga assure que la consommation de la viande de poulet à Kinshasa ne présente aucun danger pour la population.

Kasai-Oriental: tension à Lubao après la mort d'un chasseur. Une vive tension est observée, depuis samedi 4 juillet, dans la cité de Lubao, à environ 350 km au Nord-Est de Mbuji-Mayi (Kasai-

Oriental). A la base, le meurtre d'un chasseur, habitant cette cité, au cours d'une partie de chasse. La police locale affirme que la tension est demeurée perceptible tôt ce dimanche dans la cité de Lubao.

Kinshasa: plaidoyer pour la réunification de toutes les ailes de l'UDPS. Le président de l'UDPS aile Kibasa Maliba, Lumbu Maloba, plaide pour la réunification de toutes les ailes de l'UDPS au format originel. Ce parti de l'opposition avait été créé en février 1982 sous le règne du feu président Joseph-Désiré Mobutu. Il a émis cette idée, samedi 4 juillet, lors de la clôture de la session extraordinaire du comité national de l'UDPS aile Kibasa, à Kinshasa.

Affaire Ntaganda: Justice Plus appelle la CPI à organiser un procès court. L'ONG Justice Plus, basée à Bunia, dans le district de l'Ituri (Province Orientale), souhaite que le procès Ntaganda qui s'ouvre le 2 septembre prochain à la Haye soit court. Cette structure a lancé cet appel à la CPI dans sa déclaration faite, dimanche 5 juillet, à la presse à Bunia, chef-lieu de l'Ituri. «Nous recommandons à la Cour de ne pas laisser que ce procès soit élastique comme ce fut le cas de procès de Monsieur Thomas Lubanga et des autres. Que la Cour face de son mieux que ce procès aille le plus vite possible, les victimes peuvent être fatiguées, peuvent se déplacer et perdre les traces déjà identifiées. Que les choses aillent rapidement pour que les victimes ainsi que l'accusé, tous soient fixés de leurs sort », a recommandé le secrétaire exécutif de l'ONG Justice Plus, Me Awazi Bin Shabani. Pour cette organisation de défense des droits de l'homme, des milieux de victimes sont impatientes de voir ce procès commencé pour qu'elles obtiennent réparation. (Radio Okapi)

Lundi 6 juillet.

Nyiragongo : la Snel juge élevés les frais exigés par les habitants pour le passage de ses câbles. La Société nationale d'électricité (Snel) juge exorbitants les frais demandés par les habitants du quartier Mugunga et du groupement de Mudja, dans le territoire de Nyiragongo, au Nord-Kivu, pour le passage de ses câbles dans leurs propriétés. Ces câbles sont déployés dans le cadre du Projet d'interconnexion des réseaux électriques des pays des lacs équatoriaux du Nil (Nelsap). Selon la Snel, le refus de la population de céder les endroits où doivent passer les câbles électriques freine, en RDC, ce projet lancé depuis 2009 dans 5 pays d'Afrique.

RDC: l'installation de nouvelles provinces ne connaît pas de retard, affirme Albert Mpaka. Le processus d'installation de nouvelles provinces ne connaît pas de retard au regard des textes légaux qui l'encadrent, a expliqué samedi 4 juillet à Radio Okapi Albert Mpaka, le conseiller chargé de la territoriale au ministère de l'Intérieur. Selon lui, la date du 30 juin présentée comme butoir pour l'installation de nouvelles provinces n'est pas contenue dans la loi. La loi de programmation déterminant les modalités d'installation des provinces a été adoptée en janvier dernier. C'est ce texte qui donne les repères pour le processus d'installation de nouvelles provinces. Selon cette loi, explique Albert Mpaka, les commissions de démembrement des provinces actuelles devraient être installées 15 jours après la promulgation de la loi de programmation de l'installation des provinces. Les commissions ont reçu pour mission notamment de faire l'état des lieux de tout le patrimoine des futures provinces. Ces commissions disposent de 120 jours, à dater de leur mise en place, pour que soient installées effectivement les nouvelles provinces. Les commissions ayant été établies à la mi-avril 2015, les nouvelles provinces sont supposées être installées à la mi-août 2015. Lorsque les commissions vont boucler leurs travaux, elles remettront leurs rapports assemblées provinciales actuelles qui en prendront acte, sans débat. Les assemblées établiront ensuite leurs bureaux provisoires avant d'élire les gouverneurs de nouvelles provinces. (Radio Okapi)

Campagne électorale masquée à Kinshasa. En prévision d'élections locales, municipales et urbaines prévues en octobre 2015, des candidats sautent sur toutes les occasions pour se faire remarquer, allant jusqu'à afficher des banderoles dans les rues de Kinshasa. Cette précampagne ou campagne électorale à peine masquée était déjà remarquée lors des dépôts de candidature, certains n'hésitant pas à se faire accompagner de leurs partisans et familles, et même d'une fanfare. Des actions qui, sans appeler explicitement au vote, visent à attirer l'attention sur eux.

Nord-Kivu : recrudescence d'attaques armées à Goma. Plusieurs cas d'insécurité ont été enregistrés dans la ville de Goma le week-end du 5 au 6 juillet dernier. Deux personnes ont été tuées, plusieurs autres blessées et des bandits capturés au cours de plusieurs attaques à main armées dans la capitale du Nord-Kivu. La nuit de dimanche, au centre-ville de Goma, un bandit armé qui tentait de cambrioler un lieu de deuil a été abattu par des habitants qui lui ont ravi son arme.

Evasion à Gemena: le directeur de la prison en justice. Le directeur de la prison de Gemena (Equateur) et une infirmière affectée à cette institution de détention sont accusés d'avoir favorisé

l'évasion de cinquante-trois détenus le 30 juin dernier. Le comité local de sécurité l'a affirmé samedi 4 juillet, à l'issue de sa réunion. Les deux accusés sont déférés devant la justice.

Province Orientale : la commission de démembrement a déposé son rapport. La commission d'installation de nouvelles provinces de la Province Orientale a déposé son rapport des travaux samedi 4 juillet au Bureau de l'Assemblée provinciale. Le président de la commission, Lwamba Lwa Nemba, a indiqué que ce document de 206 pages contient notamment l'état de lieux du patrimoine financier de la province. Le dépôt de ce texte n'a pas enchanté quelques députés provinciaux qui crient à la violation de l'article 8 de la loi de programmation déterminant les modalités d'installation de nouvelles provinces. L'esprit de cet article voudrait que le rapport de la commission de démembrement soit présenté en plénière à l'assemblée provinciale pour prendre acte et non déposé au bureau de celle-ci. Cet article est ainsi libellé : « Dans les trente jours de sa constitution, la Commission présente son rapport des travaux à l'Assemblée provinciale existante qui en prend acte. La présentation du rapport par la Commission et sa prise d'acte par l'Assemblée provinciale existante enclenchent le processus d'éclatement de la Province ». Lwamba Lwa Nemba a indiqué pour sa part que sa commission a déposé son rapport sur demande du vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur. « Nous sommes la première province à terminer le travail comme il le fallait. Le vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur a estimé qu'il ne fallait pas présenter et qu'on attende qu'on puisse présenter tous les rapports au même moment. Il y aurait une date déterminée pour présenter ce rapport dans toutes les assemblées », a-t-il affirmé. (Radio Okapi)

Katanga: accalmie au village Kyenge après une attaque des miliciens. Le village de Kyenge, situé à plus de 80 Km de Lubumbashi dans le territoire de Kasenga a été attaqué dimanche 5 juillet par un groupe de miliciens. Des militaires FARDC affectés dans ce secteur ont réagi amenant les assaillants à se retirer dans la brousse. Des habitants du village Kyenge, qui avaient fui les combats, sont de retour dans leur milieu, a assuré l'administrateur du territoire de Kasenga. Les FARDC font état d'un «banditisme enregistré dans certains petits villages » de cette région du Katanga.

Kinshasa abritera la conférence sur l'investissement privé dans les Grands Lacs. Parallèlement aux efforts de paix menés dans la région des Grands Lacs, il est nécessaire de «créer des conditions pour la promotion de l'investissement» privé, a affirmé lundi 6 juillet 2015 à Kinshasa, l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'Onu pour cette région, Saïd Djinnit. Ce dernier séjourne depuis dimanche dans la capitale congolaise, qui doit abriter en février 2016 les travaux de la conférence sur les investissements du secteur privé dans la région des Grands Lacs.

Joseph Kabila nomme 6 nouveaux ambassadeurs. Le chef de l'Etat Joseph Kabila a nommé le samedi 4 juillet six ambassadeurs de la RDC auprès de certains pays et institutions. Selon les ordonnances présidentielles, le nouveau représentant permanent de la RDC auprès des Nations unies à Genève s'appelle Zénon Mukongo.

Les cinq autres nouveaux ambassadeurs plénipotentiaires de la RDC sont:René Ilume Tembele, auprès du Soudan du Sud, Xavier – Honoré Taty, auprès du Tchad, Symphorien Mutombo Bakafwa Nsenda, auprès de la République fédérative du Brésil, Henry Manganya Yange Mandowa, auprès du Royaume de Maroc, Jean-Charles Okoto, auprès de la République populaire de Chine.

Maniema : les primates du futur parc de la Lomami menacés d'extinction. Les primates du Parc de la Lomami, une réserve en cours de création, sont actuellement menacés d'extinction. Selon les responsables de l'Institut congolais de conservation de la nature (ICCN), le Bonobo, le Lesula et l'Inoko, les trois espèces de primates phare de ce site, sont constamment braconnés. Le ministre provincial de l'Environnement au Maniema appelle le gouvernement central à prendre des mesures rapides. Les responsables de l'ICCN ont lancé cet appel samedi 4 juillet, à l'occasion de la présentation au ministre de l'Environnement, Patric Lupia, d'un braconnier surpris avec 23 morceaux de viande du grand singe Bonobo. Les responsables de l'ICCN ont lancé cet appel samedi 4 juillet, à l'occasion de la présentation au ministre de l'Environnement, Patric Lupia, d'un braconnier surpris avec 23 morceaux de viande du grand singe Bonobo. Les autorités ont aussi récupéré le fusil calibre 12 dont se servait le braconnier, trois jours seulement après la fermeture de la chasse au Maniema. Selon l'ICCN, déjà 15 Bonobo ont été tués depuis le début de l'année 2015. En réaction à cette situation, le ministre provincial de l'Environnement a invité le gouvernement central à signer rapidement le décret portant classement définitif du parc national de la Lomami. (Radio Okapi)

RDC: l'opposant Ne Muanda Nsemi préconise un “glissement collectif” et une transition de 3 ans. Le député national rd-congolais Ne Muanda Nsemi, membre de l'opposition politique, a proposé dimanche un “glissement collectif” et une période de transition de trois ans afin d'organiser des bonnes élections. “Sans le recensement et un fichier électoral crédible, il est impossible d'avoir des élections sérieuses (...). Par conséquent, un glissement collectif s'impose”, a déclaré le député lors d'un point de presse tenu à Kinshasa. “Comme les conditions pour des élections crédibles ne sont pas

réunies, nous allons aller dans une transition de trois ans maximum”, a-t-il affirmé. Pour la période de transition, il a préconisé le format d’un président issu de la majorité, un vice-président de l’opposition et un Premier ministre de la société civile. “Des bonnes élections s’organisent avec un fichier électoral crédible, ce qui n’est pas le cas, Jusqu’à présent, on ne connaît pas le nombre des Congolais, ni les vrais Congolais. Et tout ça ne fera pas avant 2016, année prévue pour les élections présidentielle et nationale”, a souligné Muanda Nsemi. (China.org)

Mardi 7 juillet.

RDC: la police disperse un rassemblement de professeurs d’université à la Primature. Près de quarante professeurs d’universités de la RDC impayés depuis plusieurs mois ou pas selon leurs grades qui se rassemblaient lundi 6 juillet devant la Primature pour réclamer la régularisation de leur situation ont été brutalement dispersés par la police, ont indiqué des témoins à Radio Okapi. Certains d’entre eux ont été blessés.

Démembrement des provinces : des députés de l’Ituri exigent la séparation des recettes. Les députés provinciaux de l’Ituri appellent la Direction générale des recettes de la Province Orientale (DGRPO) dans leur district de ne plus rendre des comptes à la direction de Kisangani, chef-lieu de la Province Orientale. Dans une déclaration lundi 6 juillet à Kinshasa, ces élus estiment que la Province Orientale a cessé d’exister depuis le week-end dernier à la fin de son processus de démembrement. De son côté, le gouverneur de la Province Orientale, Jean Bamanisa Saïdi, juge cette déclaration irresponsable. Dans leur adresse, ces députés ont annoncé la prochaine ouverture à Bunia de la session extraordinaire de l’Assemblée provinciale de leur nouvelle province, l’Ituri. La Province Orientale n’existant plus pour eux, ils disent soupçonner le gouvernement de la Province Orientale démembrée de piller les ressources de l’Ituri. (Radio Okapi)

Bukavu : le bourgmestre de Kadutu réclame des armes pour la police de proximité. Le bourgmestre de la commune de Kadutu, à Bukavu, appelle les autorités de la police dans cette ville à remettre des armes aux policiers de proximité. Selon Munyole Bekao, ces policiers, uniquement armés de matraques, sont incapables de faire face aux bandits armés qui sèment la terreur dans plusieurs quartiers de sa commune et leurs environs. Ces bandits attaquent régulièrement les habitations sans aucune résistance.

Kinshasa : la Ceni appelle le Csac à empêcher les campagnes électorales à peine voilées. La commission électorale nationale indépendante (Ceni) a invité le Conseil supérieur de l’audiovisuel et communication (Csac) et le ministère de la Culture et Arts d’empêcher les campagnes électorales voilées organisées par certains candidats aux prochaines élections en RDC. Ces derniers affichent des banderoles à leurs effigies, portant des messages fédérateurs, dans le but non avoué de se faire remarquer de potentiels électeurs. Lors d’une conférence de presse lundi 6 juillet à Kinshasa, le rapporteur de la Ceni a invité les candidats à attendre la période de campagne pour ce genre d’activité.

RDC : la Case félicite la Ceni d’avoir élagué les doublons aux provinciales. La Commission africaine pour la supervision des élections (Case) a félicité la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) pour avoir élagué les six cent soixante-treize doublons dénichés sur la liste des candidats à la députation provinciale. Le président de cette institution, Simaro Ngongo, l’a affirmé lundi 6 juillet à Radio Okapi.

RDC : la loi sur le statut du chef coutumier divise les sénateurs. Les sénateurs sont divisés sur le statut à accorder aux chefs coutumiers. Au cours de la plénière de lundi 6 juillet, certains ont soutenu que l’autorité coutumière devrait bénéficier de certains privilèges dont les immunités à vie. D’autres boudent cette proposition et pense qu’elle risque de vider le sens du vrai pouvoir traditionnel. « Lorsque la Constitution dit que l’autorité coutumière est reconnue, c’est-à-dire qu’on voudrait qu’elle soit reconnue pleinement, conformément à nos traditions. Dans certaines coutumes, il y a d’ailleurs une certaine vénération, une mythologie. Les autorités coutumières sont même sacrées. C’est pour cela que l’autorité coutumière doit bénéficier de certaines immunités», a affirmé she Okitundu. L’article 207 de la Constitution stipule ce qui suit : «L’autorité coutumière est reconnue. Elle est dévolue conformément à la coutume locale, pour autant que celle-ci ne soit pas contraire à la Constitution, à la loi, à l’ordre public et aux bonnes mœurs». D’autres sénateurs estiment qu’il sera excessif d’accorder aux chefs coutumiers des immunités à vie. (Radio Okapi)

Goma : début du procès opposant la Ceni à 22 candidats non retenus aux provinciales. Le procès en contentieux électoraux opposant la Commission électorale nationale indépendante à 22 candidats non retenus aux prochaines élections provinciales a débuté lundi 6 juillet à la cour d’appel du Nord-Kivu. Au cœur de ce procès, le terme «Doublons», utilisé par la Ceni pour expliquer la radiation de

certain candidats de la liste, ainsi que l'interprétation des articles 12, 20, 21 et 22 de la loi électorale. La Ceni de son côté affirme avoir fait son travail en toute impartialité.

Beni : la société civile plaide pour le désengorgement de la prison de Kangwayi. La société civile de Beni (Nord-Kivu) invite les autorités provinciales à désengorger la prison centrale de Kangwayi. Selon son président, le pasteur Gilbert Kambale, cette maison carcérale qui a une capacité de cent cinquante prisonniers compte aujourd'hui plus de quatre cents pensionnaires, parmi lesquels des condamnés pour infractions graves.

Katanga : deux morts et 90 maisons incendiées à Bukama et Kabongo. Deux enfants ont été tués, deux adultes blessés et plus de 85 maisons détruites dans l'immense incendie qui a consumé un village entier dimanche 5 juillet en territoire de Bukama, dans le Katanga. Le même jour, un autre incendie a ravagé 5 maisons dans le territoire de Kabongo. Une personne, soupçonnée d'être à l'origine d'un feu de brousse, a été arrêtée suite à ce sinistre. Au moins 90 maisons ont été complètement détruites dans ces incendies qui auraient été provoqués par des feux de brousse. Près d'une centaine de ménages vit désormais à la belle étoile.

Bunia: 3 000 orpailleurs protestent contre leur délogement forcé à Mongwalu. Plus de trois mille creuseurs artisanaux d'or sont descendus dans la rue lundi 6 juillet à Mongwalu, une cité minière située à 80 kilomètres au nord de Bunia (Province Orientale). Selon le fonctionnaire résident de cette entité, ces orpailleurs protestent contre la mesure de la compagnie Mungwalu Gold Mining (MGM) de les déloger de force d'une carrière pour y déverser les déchets de l'usine.

RDC: lancement du Projet de renforcement de l'observation citoyenne des élections. Le Projet de renforcement de l'observation citoyenne des élections au Congo (Procec) a été lancé officiellement mardi 7 juillet à Kinshasa. Financé par l'Union européenne et l'Institut électoral d'Afrique australe (EISA), ce projet de vingt-quatre mois est appelé à aider les onze structures de la société civile congolaise dans la réforme électorale juridique et institutionnelle ainsi que la prise d'initiative de plaidoyer pour une meilleure organisation des élections.

Kinshasa: des sourds-muets reçoivent des prothèses auditives gratuites. Plus d'un millier de personnes reçoivent depuis mardi 7 juillet matin, des prothèses auditives à l'hôpital Biamba Marie Mutombo de Kinshasa. Il s'agit d'une campagne de lutte contre la surdité organisée par la Fondation Mutombo Dikembe en partenariat avec la Fondation américaine Starkey. L'objectif de cette campagne est d'améliorer les capacités auditives des personnes malades.

Mercredi 8 juillet.

RDC : la milice de la FRPI multiplie des exactions dans le Walendu Bindi. Une femme et une élève âgée de 13 ans ont été tuées et trois autres violées ces cinq derniers jours par des hommes armés identifiés aux miliciens de la FRPI aux villages Mbomu et Kagoma, a indiqué mardi 7 juillet le chef de la collectivité de Walendu Bindi en Ituri. Le même jour, ces miliciens ont fait incursion dans la localité de Songolo, territoire d'Irumu.

La Banque mondiale appelle à une volonté politique en RDC pour l'essor de la Regideso. La Banque mondiale appelle l'Etat congolais à plus de volonté politique pour le redressement de la Regideso. Le représentant de cette institution l'a déclaré au cours d'un atelier sur l'évolution institutionnelle du secteur de l'eau en milieu urbain tenu mardi 7 juillet à Kinshasa. Organisés par le comité de pilotage pour la réforme des entreprises du portefeuille (Copirep), ces travaux consistaient à faire la revue du processus de restructuration de la Regideso afin d'améliorer les performances opérationnelles et financières du secteur de l'eau. Selon le rapport présenté par le Copirep au cours de cet atelier, entre 2006 et 2014, l'accès à l'eau par les réseaux publics a significativement baissé en RDC. Durant cette période, les investissements ont été faibles au regard des besoins et des prévisions de la Regideso et les performances techniques de l'entreprise se sont peu améliorées. Ainsi, la croissance de l'activité de la Regideso n'a pas été proportionnelle à l'augmentation de la population, conclut le rapport. Pour le représentant de la Banque mondiale présent à ces assises, malgré l'évolution de certains indicateurs, les améliorations attendues de la Regideso n'arrivent toujours pas. Selon le syndicat de la Regideso, les arriérés de factures de l'Etat depuis janvier 2012 s'élèvent à près de 80 millions des dollars américains. Or, Chaque année, l'entreprise a besoin de 130 millions des dollars en termes d'investissement, a précisé Jean Bosco Mwaka, secrétaire du synatreg. Le besoin global en investissement de la Regideso est de l'ordre de 1,3 milliards de dollars américains sur une période de 10 ans. (Radio Okapi)

Examen de fin d'études primaires : une session de rattrapage prévue à Walikale. Les écoliers finalistes de la sixième année primaire à Ntoto, territoire de Walikale (Nord-Kivu), qui n'ont pas pu passer l'examen national de fin d'études primaires pourront reprendre ces épreuves. La ministre provinciale de l'Education du Nord-Kivu, Adèle Bazizane, qui a annoncé cette nouvelle mardi 7 juillet à Radio Okapi, n'a pas donné de date précise. Ces élèves avaient raté cette édition 2015 à cause de l'insécurité.

Des députés saluent la nomination du nouvel envoyé spécial des Etats-Unis dans les Grands Lacs. Un groupe de 10 députés nationaux de l'opposition et de la Majorité saluent la nomination, par le secrétaire d'Etat américain John Kerry, de Tom Perriello comme envoyé spécial américain dans la région des Grands Lacs. Au cours d'un point de presse mardi 7 juillet à Kinshasa, ces députés ont estimé que le nouvel envoyé spécial peut apporter une contribution importante dans la démarche pour la stabilité et le retour de la paix dans les Grands Lacs.

Déclarations de Nairobi: Kinshasa affirme avoir fait sa part. Le gouvernement congolais affirme avoir réalisé ses engagements contenus dans les Déclarations de Nairobi, signées en décembre 2013 avec le M23. Le coordonnateur national du Mécanisme de suivi de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba, François Muamba Tshishimbi l'a affirmé, mardi 7 juillet à Kinshasa, au cours d'une réunion qui évaluait l'application de ces engagements, signés entre le gouvernement congolais et l'ex-mouvement rebelle. Le gouvernement congolais et le M23 avaient signé deux déclarations à Nairobi au Kenya, mettant fin aux pourparlers de Kampala. L'une signée par le M23, marquait la dissolution de ce mouvement rebelle. Et l'autre signée par Kinshasa marquait l'engagement de Kinshasa à mettre en place le programme de démobilisation, désarmement et réinsertion sociale des anciens rebelles et à présenter à son Parlement un projet de loi d'amnistie des éléments du M23. «A titre de cette déclaration de Nairobi, nous avons démontré aux garants qui sont l'Union africaine aux Nations unies, à la CIRGL que la RDC a accompli ce qui lui incombait comme tâche. Ce qui reste, ce sont des tâches communes qui nécessitent qu'il y ait une coopération avec des anciens rebelles au sens du ex-M23», a-t-il indiqué. L'ex-mouvement rebelle n'a pas participé à la rencontre de Kinshasa qui a connu la présence de l'envoyé spécial du secrétaire général de l'Onu dans les Grands-lacs, Saïd Djinnit et des ambassadeurs de la SADC ainsi que du ministre congolais de la Défense, Aimé Ngoy Mukena. En janvier dernier, le coordonnateur chargé de la mise en œuvre des déclarations de Nairobi pour le compte du M23, René Abandi, avait démissionné de son poste après avoir accusé Kinshasa de violer ce texte, en organisant le rapatriement des ex-rebelles du M23. La plupart de ces ex-rebelles du M23 ont trouvé refuge au Rwanda et en Ouganda après leur défaite en novembre 2013. Les différents points de la Déclaration de Nairobi sont : la fin de la rébellion, l' amnistie, les dispositions transitoires de sécurité, la libération des prisonniers, la transformation du M23, le retour et l'installation des réfugiés et des personnes déplacées internes, la réconciliation nationale et la justice, le mécanisme de suivi de mise en œuvre, la gouvernance et les réformes socioéconomiques, la démobilisation et la réinsertion des ex-combattants du M23. (Radio Okapi)

Equateur : le HCR remet du matériel médical à deux centres de santé. Le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a remis lundi 6 juillet un lot de matériel médical aux centres de santé de Lilanga-Bobangi et d'Irebu. Ce don est une compensation à ces deux centres pour avoir administré des soins gratuitement aux rapatriés de Congo-Brazzaville entre 2012 et 2014.

Nord-Kivu : les chefs coutumiers plaident pour le déploiement des FARDC à Walikale. Les chefs coutumiers des groupements Ihana et Utunda plaident pour le déploiement des Forces armées de la RDC pour mettre fin à la « confusion » dans ces villages du territoire de Walikale au Nord-Kivu. Dans une déclaration faite mercredi 8 juillet à Radio Okapi, ils ont indiqué que les populations civiles de ces deux entités sont victimes d'exactions commises par les chefs Maï-Maï Cheka, Guidon et Raïa Mutomboki.

Grands Lacs : les dirigeants lancent la Conférence sur l'investissement du secteur privé. Les dirigeants des différents pays de la région des Grands Lacs décident de lancer une Conférence sur l'investissement du secteur privé en février 2016 à Kinshasa. Le communiqué conjoint sanctionnant la rencontre, lundi 6 juillet à Kinshasa, entre le Comité national d'organisation de la RDC et les délégations des Nations Unies et de la Conférence internationale pour la région des Grands Lacs (CIRGL) indique qu'il s'agit de renforcer le développement et l'intégration économique dans cette région.

Katanga : plus de 15 000 cas de rougeole dont 250 décès au 1er semestre 2015. La province du Katanga a enregistré plus de 15 000 cas de rougeole, avec plus de 250 décès, au cours des six premiers mois de l'année 2015. Le médecin chef du sous bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS),

le docteur Vicko Kowegbia, l'a révélé mardi 7 juillet au cours d'un café de presse organisé par le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations unies (Ocha).

Shabunda: des manifestants réclament la démission de l'administrateur du territoire. Des milliers de manifestants sont descendus dans la rue mercredi 8 juillet pour réclamer la démission de l'administrateur du territoire de Shabunda (Sud-Kivu), Daniel Eloko Nsala. Ces manifestants venus de plusieurs coins de ce territoire ont assiégé le bâtiment du bureau administratif et la résidence de l'administrateur accusé de n'avoir pas exécuté la lettre du Premier ministre, interdisant l'exploitation des minerais au moyen des dragues dans la rivière Ulindi.

Maniema: 4 personnes sont mortes de diarrhée dans la zone de santé de Lubutu. Quatre personnes sont mortes et vingt-deux autres touchées par une diarrhée depuis deux semaines dans la zone de santé de Lubutu, située à 380 km de Kindu, chef-lieu du Maniema. Le dernier cas a été observé, mercredi 8 juillet, au centre de santé Sanzasili.

RDC: le FNUAP déplore le taux élevé de mortalité maternelle. Près de huit cent cinquante femmes sont mortes en couches sur cent mille naissances vivantes pendant la période de juin 2014 à juin 2015 en RDC. La Représentante résidente du Programme des Nations unies pour la population (FNUAP), Diene Keita, l'a révélé mercredi 8 juillet au cours de la conférence hebdomadaire de l'Onu à Kinshasa.

Jeudi 9 juillet.

Kalemie: le commandant militaire appelle la population à faire confiance en l'armée. Le commandant de la 22^e région militaire, général Philemon Yav, a appelé, mercredi 8 juillet, la population de la ville de Kalemie (Katanga) à faire confiance en l'armée. Il a lancé cet appel deux jours après qu'une tension a été observée dans cette ville à la suite du meurtre d'un jeune homme par un militaire.

Saïd Djinnit encourage les FDLR regroupés à Kisangani à rentrer au Rwanda. L'envoyé spécial du Secrétaire général de l'Onu pour la région des Grands Lacs, Saïd Djinnit est arrivé à Kisangani mercredi 8 juillet pour une mission de quelques heures. Il s'est rendu, en compagnie du chef adjoint de la Monusco, David Gressly, au camp Lieutenant général Bahuma où il a encouragé les ex-combattants hutus des FDLR et leurs dépendants à rentrer au Rwanda. «La vocation finale de ces gens-là, c'est de rentrer dans leur pays d'origine. C'est pour ça que nous sommes venus voir quelle est leur situation sur le terrain pour voir dans quelle mesure on peut – la RDC en tant que pays hôte avec le soutien des Nations unies – contribuer à améliorer la situation dans le camp», a affirmé Saïd Djinnit. Se confiant à la Radio Okapi, il a déclaré être venu à Kisangani pour se rendre compte des conditions d'hébergement de ses ex-combattants et les encourager à retourner au le Rwanda.

Equateur: parlementaires et évêques veulent l'élection du gouverneur. Les parlementaires et évêques de l'Equateur appellent à l'élection d'un gouverneur de leur province, en remplacement de Louis-Alphonse Koyagiolo, décédé en décembre 2014. Ces prélats catholiques des diocèses de Budjala, Molebe, Bokungu-Ikela, Lisala et Lolo ainsi que ces élus ont exprimé leur souhait, mardi 7 juillet, à Kinshasa.

Kinshasa: collation des grades de 60 diplômés de la première promotion de l'Ena. L'Ecole nationale d'administration (Ena) a conféré de grades académiques, mercredi 8 juillet, à ses soixante premiers lauréats, au cours d'une cérémonie organisée à Kinshasa en présence de nombreuses autorités du pays dont le Premier ministre, Matata Ponyo. Ces nouveaux administrateurs civils ont reçu, durant neuf mois, une formation intensive sur notamment l'administration publique, le management, la territoriale et les enjeux contemporains.

Tanganyika : 900 cas de tuberculose au premier trimestre 2015. Environ neuf cents cas de tuberculose ont été enregistrés au premier trimestre de 2015 dans le district de Tanganyika (Katanga). Ces chiffres ont été avancés, mercredi 8 juillet, par le coordonnateur de lutte contre la tuberculose dans cette contrée, docteur Benjamin Maloba. Il redoute que ces statistiques soient revues à la hausse avec les nouveaux cas de résistance à certains médicaments.

Aru : baisse des recettes douanières suite à la fermeture de frontière par l'Ouganda. Les autorités douanières du poste frontalier d'Aru, en Province Orientale, déplore une baisse de recettes douanières suite à la fermeture, depuis deux semaines, de la frontière de Vura par les autorités ougandaises. La Fédération des Entreprises du Congo (Fec) se plaint aussi de cette fermeture unilatérale qui bloque l'approvisionnement en produits de première nécessité depuis ce pays voisin. Par ailleurs, le service de migration ougandais a doublé le prix du visa.

Kananga : l'Utrco peine à respecter l'interdiction des camions de moins de 10 pneus. L'Union des transporteurs routiers du Congo (Utrco) éprouve des difficultés à se soumettre à l'interdiction de circulation des camions de moins de 10 pneus au Kasai-Occidental. Une délégation de cette association a rencontré, à Kananga, le gouverneur de province Alex Kande Mupompa. De retour à Kinshasa, le président de l'Utrco, Serge Zuyi Mahenza, assure qu'à l'issue de l'entretien, l'autorité provinciale a promis de trouver un arrangement.

Kongolo: le feu de brousse détruit une soixantaine de maisons. Un feu de brousse, allumé par des chasseurs en quête du gibier, a consumé mercredi 8 juillet une soixantaine de maisons dans le territoire de Kongolo (Katanga), a indiqué le vice-coordonnateur de la société civile de ce territoire, Alphonse Somwe. Selon lui, ce feu de brousse a également provoqué des incendies dans plusieurs coins de ce territoire, situé à 1200 km de Lubumbashi (Katanga).

La diaspora africaine, une puissance financière. Les transferts de fonds vers l'Afrique connaissent une nette augmentation. Mais les tarifs des sociétés de messagerie financière restent élevés. En 2014, selon la Banque mondiale, près de 120 millions d'africains ont reçu 60 milliards Usd envoyés par 30 millions d'africains de la diaspora. Ce montant est supérieur à l'aide publique au développement (56 milliards de dollars en 2014) et aux investissements directs étrangers (50 milliards de dollars). Les transferts de fonds sont en constante augmentation en Afrique et constituent une manne financière susceptible de contribuer au développement des économies du continent. (Huffington Post)

Beni: la société civile se plaint de la hausse prix du visa d'entrée en Ouganda. La société civile de Beni (Nord-Kivu) a appelé jeudi 9 juillet le gouvernement de la RDC à intervenir auprès de l'Ouganda voisin pour qu'il revoie sa décision portant augmentation du prix de visa d'entrée sur son territoire. Selon le président de cette structure, Gilbert Kambale, cette mesure risque d'avoir comme conséquences, notamment l'asphyxie de la population des villes de Beni et de Butembo qui s'approvisionne en produits manufacturés à partir de l'Ouganda.

Kinshasa: poursuite de la campagne de dépistage du cancer de l'utérus. Les Universités de Kinshasa et d'Anvers organisent depuis un mois une campagne de dépistage des lésions précancéreuses du col de l'utérus et même du cancer de l'utérus. Le cancer de l'utérus est la première cause de mortalité par le cancer chez la femme en RDC, a indiqué jeudi 9 juillet le docteur Alex Mutombo de cliniques universitaires de Kinshasa, appelant les femmes à se faire dépister à temps.

Vendredi 10 juillet.

RDC: les candidats invalidés aux provinciales en justice contre la Ceni. La deuxième audience du procès qui oppose la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) aux candidats invalidés aux futures élections provinciales au Kasai-Oriental s'est déroulée jeudi 9 juillet à la cour d'appel de Mbuji-Mayi. Les dossiers de ces candidats ont été rejetés, selon la Ceni, parce qu'ils étaient soit non conformes, soit regorgeaient des doublons. En revanche, la Ceni/Maniema a reconnu ses erreurs sur certains dossiers rejetés. Les arrêts de la cour d'appel de Kindu sur les contentieux électoraux sont attendus du vendredi 10 juillet au lundi 13 juillet.

Kinshasa: la Ceni lance le projet «Educiel» pour sensibiliser à la culture électorale. La Ceni a lancé, jeudi 9 juillet à Kinshasa, le projet Education civique et observation électorale (Educiel) pour sensibiliser les électeurs à la culture électorale.

Province Orientale: dix jeunes bénéficient des bourses d'études pour l'Inde. Dix jeunes diplômés d'Etat de la Province Orientale ont quitté Kisangani, jeudi 9 juillet, pour poursuivre leurs études supérieures en Inde. Ils sont bénéficiaires des bourses d'études de la Fondation Rawji. Cette bourse est une des retombées de la Table ronde économique organisée par le gouvernement de la Province Orientale en novembre 2013. Ces dix jeunes boursiers dont deux filles sont tous âgés de moins de 20 ans. Ils ont obtenu leurs diplômes d'Etat avec plus de 65% au cours de deux dernières éditions de cette épreuve. Les provinces éducationnelles de la Tshopo, et de l'Ituri sont chacune représentées par trois étudiants alors que celles des Haut et Bas-Uelé alignent chacune deux étudiants. Le gouverneur de la Province Orientale, Jean Bamanisa Saïdi se réjouit du départ de ces jeunes en Inde. Il s'est également réjoui le fait que ces jeunes diplômés ont choisi pour la plupart les nouvelles filières comme le pétrole, le gaz, et l'aviation. «Nous sommes une province pétrolière, ça sera une bonne chose que quelques jeunes soient formés dans ce domaine», a indiqué Jean Bamanisa. La bourse de la Fondation Rawji couvre notamment les frais d'études, d'hébergement, de bibliothèque et de la restauration pour quatre ans. Les frais de chaque étudiants s'élèvent à environ 25 000 dollars américains. (Radio Okapi)

Kasaï-Oriental : 7 morts et plus de 30 blessés dans un accident de circulation. Un accident de circulation a fait 7 morts et une trentaine de blessés jeudi 9 juillet sur la route de Kazumba, à Bakwa Lubilanji, à environ 14 km à l'est de Mbuji-Mayi, au Kasaï-Oriental. Selon les premiers éléments d'enquête, la surcharge, l'ivresse au volant et l'excès de vitesse seraient à la base du drame.

Sud-Kivu : les sinistrés d'éboulement à Kalehe réclament un site de relocalisation. Les sinistrés des éboulements qui ont eu lieu à Kalehe (Sud-Kivu) en octobre 2014 réclament un site où se relocaliser. Ils sont plus de 500 à camper depuis trois jours devant le bureau de leur territoire. Ils réclament aussi la somme de 7 000 dollars américains remise par les députés nationaux à leur profit il y a quelques mois. Les manifestants refusent de partir tant qu'ils n'auront pas de réponse à leurs revendications.

Ethiopian Airlines inaugure ses vols internationaux vers Goma. La compagnie aérienne Ethiopian Airlines inaugure ses vols internationaux, vendredi 10 juillet, vers la ville de Goma (Nord-Kivu). Des gerbes de fleurs décorent déjà l'aéroport international de Goma pour le vol inaugural qui devrait relier Goma, dans l'Est et Kinshasa, dans l'Ouest de la RDC. Ethiopian Airlines débute avec la ligne Goma-Kinshasa via Addis-Abeba (Ethiopie) et va ensuite poursuivre avec d'autres vols internationaux à destination de plusieurs points du globe comme Dubaï (Emirats Arabe Unis) ou Johannesburg (Afrique du Sud) à partir de Goma. Les voyageurs et les commerçants du Nord-Kivu se sont réjouis de cette initiative qui leur facilitera les déplacements vers Kigali (Rwanda) ou Kinshasa, avant de prendre d'autres destinations étrangères. La compagnie Ethiopian Airlines a fixé le prix du billet Goma-Kinshasa via Addis-Abeba à 870 dollars américains, avec possibilité de réduction selon le nombre de passagers. (Radio Okapi)

Lodja : évasion massive de la prison centrale. Les autorités de Lodja, dans le Kasaï-Oriental, sont à la recherche des 25 prisonniers évadés depuis mardi 8 juillet de la prison centrale de cette cité. Seuls deux prisonniers, le capita de la prison et un pensionnaire malade, à environ 750 km au nord de Mbuji-Mayi sont restés dans ce lieu de détention. Le ministre provincial de l'Intérieur et de la sécurité met en cause l'état général des infrastructures de cette prison dans cette évasion massive.

Les sites congolais du Patrimoine mondial restent inscrits sur la liste de l'Unesco. Les cinq sites congolais inscrits dans le Patrimoine mondial de l'humanité y restent inscrits. Il s'agit des parcs nationaux de Kahuzi-Biega, Garamba, Salonga et Virunga ainsi que de la Réserve de la faune à Okapi. Les acteurs de l'environnement du Nord-Kivu, qui avaient beaucoup milité pour ce maintien, se réjouissent de cette décision du Comité du patrimoine mondial, qui a clôturé mercredi 8 juillet sa 39e session à Bonn, en Allemagne.

Salomon Banamuhère: «Les 26 provinces existent, nous sommes dans la phase d'installation». «Les 26 provinces existent, nous sommes dans la phase d'installation», a indiqué le ministre d'Etat en charge de la Décentralisation et Affaires couturiers, Salomon Banamuhère. Il l'a déclaré jeudi 9 juillet à Kinshasa à l'issue de la réunion trimestrielle du Projet de renforcement de capacités en gouvernance (PRCG) Salomon Banamuhère a également signalé que l'installation de nouvelles provinces démembrées va commencer par les provinces démembrées de la Province Orientale: Tshopo, Ituri, Bas-Uelé et Bas-Uelé. Après ces provinces, indique le ministre de la Décentralisation, suivra l'installation des provinces issues de l'éclatement de l'actuelle province de l'Equateur. (Radio Okapi)

La RDC rend hommage au Dr Muyembe pour sa lutte contre Ebola. Le gouvernement de la RDC a rendu vendredi 10 juillet à Kinshasa un hommage solennel au docteur Jean-Jacques Muyembe Tamfum, professeur à l'Université de Kinshasa et directeur de l'Institut national des recherches biomédicales (INRB). Ce dernier a obtenu le Prix Christophe Mérieux le 3 juin 2015 à Paris, pour ses efforts des recherches menées pendant quarante ans sur la maladie infectieuse d'Ebola dans le bassin du Congo.

Samedi 11 juillet.

RDC: plaidoyer pour l'autonomisation des populations vulnérables. La représentante du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) en RDC, Diene Keita appelle à l'autonomisation des populations vulnérables qui sont les femmes, les adolescentes et les enfants. Elle a lancé cet appel en marge de la journée mondiale de la population, célébrée le 11 juillet de chaque année. Cette journée est placée sous le thème: «Les populations vulnérables dans les situations d'urgence». Pour Diene Keita, il est plus question de mettre en exergue les besoins particuliers des femmes, des adolescentes et des enfants pendant les conflits et les catastrophes humanitaires. Elle indique que cette catégorie de la population est la plus exposée aux fléaux qui gangrènent la société humaine. Il s'agit notamment

d'exploitations et violences sexuelles, de viols et mariages forcés, de l'enrôlement forcé des jeunes dans les groupes armés. (Radio Okapi)

Sud-Kivu: 27 cas de viols recensés entre avril et juin 2015 à Lilungu. Une mission d'évaluation humanitaire a répertorié vingt-sept cas de viols entre avril et juin 2015 dans la zone de santé de Lulingu, en territoire de Shabunda (Sud-Kivu). Elle a livré cette information dans son rapport publié, vendredi 10 juillet, à Bukavu, chef-lieu du Sud-Kivu.

Affaire Filimbi: le Parlement européen appelle à la libération des activistes arrêtés. Le Parlement européen appelle les autorités congolaises à libérer, sans condition, les deux activistes du mouvement Lucha et Filimbi en détention depuis quelques mois à Kinshasa. Il s'agit de Fred Bauma et d'Yves Makwambala, poursuivis par le tribunal de paix de Ngaliema pour attentat à la vie du chef de l'Etat, complot et trahison. Les élus européens ont lancé cet appel, jeudi 9 juillet, et recommandent aux autorités de Kinshasa d'abandonner toutes les poursuites à l'encontre des activistes des droits de l'homme ainsi qu'à l'encontre de tout prisonnier d'opinion ou opposant politique arbitrairement arrêté. Pour rappel, ces activistes congolais avaient été arrêtés le 15 mars dernier à Kinshasa avec les leaders des mouvements sénégalais Y'en a marre et burkinabé Balai citoyen. Ces derniers avaient été relâchés puis expulsés du pays. Au lendemain de ces arrestations, le porte-parole du gouvernement congolais, Lambert Mende, avait dénoncé dans cette rencontre une "tentative de déstabilisation" des institutions de la RDC. Le rapport de la mission d'information parlementaire sur l'affaire Filimbi (Sifflet) fait savoir, il y a un mois, que le caractère terroriste de ce mouvement n'a pas été établi. (Radio Okapi)

Doublons aux provinciales: quatre dossiers déclarés fondés à Kisangani. Quatre dossiers ont été déclarés fondés sur les vingt-trois enregistrés à la Cour d'appel de Kisangani (Province Orientale) dans le cadre du procès qui oppose la Ceni aux candidats invalidés aux futures élections provinciales. Cette juridiction a prononcé ce verdict, vendredi 10 juillet, lors de la clôture des audiences sur cette affaire dans la capitale de la Province Orientale.

Walikale: les Mai-Mai ont enlevé une dizaine de personnes dans trois villages. Les miliciens APCLS coalisés aux Nyatura ont kidnappé une dizaine de personnes au terme d'une incursion organisée, dans la nuit du vendredi 10 juillet, à Biriba, Bukondo et Buhimba, en territoire de Walikale (Nord-Kivu). Des témoins renseignent que ces assaillants ont également pillé des biens de la population avant de se retirer dans la forêt.

Province Orientale: 6 personnes kidnappées par des présumés LRA à Sambia. Les rebelles de la LRA sont accusés d'avoir enlevé, depuis quatre jours, six personnes dans la localité de Sambia, en territoire de Dungu, dans le district du Haut-Uélé (Province Orientale). La Commission justice et paix de diocèse de Dungu-Doruma a rapporté, vendredi 10 juillet, que les victimes se rendaient au marché de Sambia pour vendre leurs produits agricoles notamment des maïs, de haricot et de cosettes de manioc.

Lubumbashi: la population appelée à protéger les rails de la SNCC. Le gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi Chapwe, invite ses administrés vivant le long de la voie ferrée à protéger le patrimoine de la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC). Il a lancé cet appel, vendredi 10 juillet, lors de sa visite dans les installations de cette compagnie ferroviaire à Lubumbashi, chef-lieu du Katanga.

Evariste Boshab: «Il n'y a pas eu de retard dans le processus d'installation de nouvelles provinces». Le vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur et Sécurité, Evariste Boshab Mabudj, a indiqué que le processus d'installation de nouvelles provinces n'a pas connu de retard. Il l'a dit, samedi 11 juillet, au cours d'une conférence de presse, organisée dans son cabinet de travail à Kinshasa.

Dimanche 12 juillet.

L'Os d'Ishango a été découvert en 1950 en RDC. L'Os ou le bâton d'Ishango a été découvert en 1950 par le géologue belge Jean de Heinzelin de Beaucourt au bord du lac Edouard en RDC. La directrice d'Investing in people, Raïssa Malu l'a révélé samedi 11 juillet au cours d'une conférence de presse organisée à Kinshasa par son association, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et initiation à la nouvelle citoyenneté. Cet os semble être la plus ancienne attestation de la pratique de l'arithmétique dans l'histoire de l'humanité. Cette découverte laisse ainsi croire que cette science trouverait ses origines il y a vingt mille ans de la RDC. L'Os ou le bâton d'Ishango est un petit os de 10 cm découvert en RDC. Cet objet insignifiant par sa taille, est une source importante de la connaissance mathématique mondiale. Datant de plus de 20 000 ans, il

comporte plusieurs incisions organisées en colonne. Pour les scientifiques, à l'instar de Raïssa Malu Directrice d'Investing In people, il s'agit là d'un vestige précieux de l'histoire des mathématiques. (Radio Okapi)

RDC : des avis partagés après le découpage de l'Equateur. Les habitants de l'Equateur ne parlent pas le même langage après le découpage effectif de leur province. S'exprimant dimanche 12 juillet à Radio Okapi, certains saluent cette idée et estiment que ce démembrement va rapprocher les dirigeants des administrés. D'autres par contre craignent de tomber dans le clivage ethnique qui plongerait la province dans la misère.

Samedi 11 juillet dernier, les députés provinciaux ont, à l'unanimité, pris acte du rapport de la commission de démembrement de cette grande province.

Augmentation des salaires : l'intersyndicale appelle les fonctionnaires du Katanga au calme. L'intersyndicale du secteur public du Katanga appelle tous les fonctionnaires au calme et de ne pas s'agiter au sujet de l'augmentation du barème salarial, comme promis par le gouvernement central. Dans une déclaration faite samedi 11 juillet à Radio Okapi, son président, Justin Bukassa Kalenga, a indiqué que les discussions sont en cours avec le gouvernement pour que ce salaire soit payé d'ici la fin du mois. Il a précisé que si le barème est appliqué à la fin du mois d'octobre comme le propose le gouvernement, que cela se passe avec des reliquats.

Maniema : la mairie ordonne la fermeture d'une Eglise pentecôtiste à Kindu. La Police nationale congolaise (PNC) de la ville de Kindu a scellé dimanche 12 juillet le temple de la 5e Communauté des églises libres pentecôtistes en Afrique (Celpa). La mairie a indiqué qu'elle a pris cette décision, sur ordre de l'autorité provinciale, pour empêcher des troubles à l'Eglise, après des mécontentements de certains fidèles suite à l'affectation du nouveau représentant de cette communauté.

Walikale : création des groupes d'auto-défense pour combattre les groupes armés. Des habitants du territoire de Walikale au Nord-Kivu créent depuis quelques temps des groupes d'auto-défense populaires, notamment dans le village Kampala. Selon eux, c'est pour lutter contre l'activisme des groupes armés nationaux et internationaux dans cette entité administrative. Le comité international de la croix rouge (CICR) qui a livré cette information dimanche 12 juillet dénonce l'enrôlement des enfants dans ces groupes.

Lundi 13 juillet.

RDC : les élections des gouverneurs de nouvelles provinces prévues entre le 27 et le 31 juillet. Le vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur, Evariste Boshab, a annoncé samedi 11 juillet à Kinshasa l'organisation des élections des gouverneurs de nouvelles provinces entre le 27 et le 31 juillet prochain. Mais en attendant, les anciens gouverneurs restent en fonction, a-t-il précisé. Concernant les infrastructures qui devraient accompagner la mise en place de nouvelles provinces, Evariste Boshab reste confiant. « Il s'agit d'abord et avant tout de la volonté des hommes qui seront appelés à animer ces nouvelles provinces. Lorsque chaque réforme s'annonce, il y a toujours résistance et pour l'instant le processus est irréversible », a-t-il souligné. Evariste Boshab a aussi mis en garde tous ceux qui profiteraient de ce découpage pour créer des conflits entre communautés. « Lorsque l'on fait l'apologie d'une tribu au détriment d'autres tribus, il y a soit le tribalisme, et soit alors on parle de la xénophobie. Et dans ce cas on tombe sous le coup de la loi », a-t-il prévenu. Avec le découpage territorial, la RDC passera de 11 à 26 provinces. Ce découpage est déjà effectif depuis samedi 11 juillet en Equateur et en Province Orientale. La Province Orientale donne naissance à quatre autres provinces qui sont : Le Bas-Uélé ; Le Haut-Uélé ; La Tshopo et L'Ituri. L'Equateur de son côté est scindé en cinq provinces : La Tshuapa ; Le Nord-Ubangi ; Le Sud-Ubangui ; L'Equateur ; La Mongala. **Autonomie du Nord-Ubangi.** Aussitôt après la dernière session extraordinaire, consacrée samedi à la prise d'acte du rapport de démembrement de l'Equateur, quelques députés provinciaux élus du Nord-Ubangi ont appelé à l'autonomie de leur province. Dans un point de presse organisé le même samedi dans l'enceinte de l'assemblée provinciale, ils ont exigé que les recettes provinciales réalisées au Nord-Ubangi ne soient plus affectées à Mbandaka. Selon eux, ces recettes devront servir désormais à l'installation de cette nouvelle entité politique et administrative. **Province Orientale : les députés satisfaits.** Les députés provinciaux se disent satisfaits de l'avènement de quatre nouvelles provinces issues de l'ancienne Province Orientale. Tous les élus interrogés dimanche 12 juillet par Radio Okapi ont salué les avancées obtenues dans ce processus. Malgré le manque d'infrastructures, ils estiment qu'avec la volonté politique et le travail, les nouvelles provinces auront une nouvelle physionomie. Bien que satisfaits, certains députés s'inquiètent que le gouvernement provincial actuel continue à prêter avant l'installation effective de nouvelles autorités provinciales. Le gouverneur de l'ancienne Province Orientale, Jean Bamanisa, a, pour sa part, répondu à ceux qui demandent son départ immédiat qu'un vide juridique se créerait s'il partait avant la mise en place de nouvelles

autorités. «Ce sont des personnes qui sont trop pressées et qui doivent lire la loi et savoir que l'autorité de l'Etat s'exerce», a affirmé Jean Bamanisa. Il a aussi affirmé qu'il était satisfait de certaines réalisations qu'il a initiées au cours de son mandat de deux ans et demi, évoquant notamment un plan d'action de développement qui peut servir à relancer les quatre nouvelles provinces. «Nous avons laissé une nouvelle gouvernance. C'est ce qui était le plus important. Nous avons aussi laissé la restauration de l'autorité de l'Etat et notre plan d'action de développement qui est très large a connu un début et des investissements avec des moyens du bord qui ont permis que nous fassions de belles réalisations et mettre sur rail beaucoup d'autres choses, que les gouvernements des 4 autres provinces vont continuer», a déclaré Jean Bamanisa. (Radio Okapi)

Nord-Kivu : le gouvernement central assiste les déplacés de Beni. Le gouvernement congolais a apporté une assistance aux populations déplacées de plusieurs villages et localités du territoire de Beni. Selon le ministre d'Etat chargé de la Décentralisation et Affaires coutumières, Salomon Banahumere, 430 ménages ont reçu des vivres et des tôles pour pouvoir reconstruire leurs maisons incendiées par de présumés rebelles ougandais de l'ADF.

Ituri : 4 personnes portées disparues dans un naufrage sur le lac Albert. Quatre personnes sont portées disparues après un naufrage survenu la nuit de dimanche 12 au lundi 13 juillet sur le lac Albert, entre les localités de Kango et Voo, en territoire de Djugu (Ituri). Selon la Société civile de Tchomia, une entité proche du lieu de l'accident, les victimes sont les joueurs et les supporters d'une équipe de football de Voo qui venaient d'assister à un match à Kango. Les 30 autres passagers, rescapés de ce naufrage, ont été conduits dans un centre de santé.

Nord-Kivu : le Cepadho demande l'extradition du rebelle Jamil Mukulu en RDC. Le Centre d'étude pour la promotion de la paix, la démocratie et les droits de l'homme, (Cepadho) invite le gouvernement congolais à s'activer pour obtenir l'extradition de Jamil Mukulu, de l'Ouganda vers la RDC. Ce chef rebelle ougandais de l'ADF, arrêté en avril 2015 en Tanzanie, a été rapatrié en Ouganda ce week-end, selon la presse. Pour le Coordonnateur du Cepadho, Jamil Mukulu a commis plus de crimes contre des civils dans la ville et le territoire de Beni, en RDC, qu'ailleurs.

Equateur : décès d'un chef de groupement poignardé au cours d'un conflit foncier. Le chef de groupement de Bogbonga, en territoire de Bongandanga (Equateur), Luli Bamba Mozoma, est décédé lundi 13 juillet à Mbandaka, où il recevait des soins depuis une semaine. Il avait été poignardé deux mois plus tôt alors qu'il arbitrait un conflit opposant son clan à celui de ses neveux. Ces clans se disputent les droits de pêche dans un étang très poissonneux.

Maniema : établir des rapports mensuels sur la traçabilité des minerais. Les participants à l'atelier de formation sur la traçabilité des minerais, clôturé samedi 11 juillet à Kindu (Maniema), recommandent d'établir des rapports mensuels sur le monitoring dans le secteur minier artisanal. Pendant six jours, les acteurs venus de quatre territoires ont été formés sur la traçabilité et l'étiquetage des minerais par l'ONG Maniema Liberté. Cette formation visait aussi à inciter les participants à soutenir correctement les enquêtes, publications et analyses dans le domaine des minerais.

Découpage territorial : procédures d'installation de nouvelles provinces. Avec le processus de découpage territorial, neuf nouvelles provinces ont été créées depuis le week-end dernier en République démocratique du Congo (RDC). La Province Orientale donne lieu à quatre autres provinces et celle de l'Equateur est scindée en cinq. Toutes ces nouvelles entités politiques et administratives devront s'installer avec les élections progressives de nouveaux gouverneurs qui se dérouleront du 27 au 13 août prochain. Mais de quelle manière ces installations se dérouleront ? Radio Okapi tente de répondre à cette question, en se basant sur la loi de programmation de nouvelles provinces. D'après la loi de programmation de nouvelles provinces, en son article 8, l'assemblée provinciale existante est dissoute dès le moment où elle prend acte du rapport de la commission de démembrement. Mais les députés provinciaux vont continuer leur mandat en descendant dans leurs nouvelles provinces. Aussitôt arrivés, ils devront se réunir en session extraordinaire sur convocation du commissaire de district. Si le commissaire de district n'existe plus, précise l'article 9 de la loi de programmation de nouvelles provinces, un haut fonctionnaire de l'Etat sera désigné pour tenir cette session qui va aboutir à l'installation du bureau provisoire d'une nouvelle assemblée provinciale. Ce bureau sera dirigé par le doyen d'âge, assisté de deux membres les moins âgés. Ce bureau provisoire devra par la suite élaborer et adopter le règlement intérieur de la nouvelle assemblée provinciale. Cette étape sera suivie par l'élection et installation d'un bureau définitif.

Selon toujours cet article, le bureau définitif pour sa part, aura pour tâche d'organiser l'élection du gouverneur et du vice-gouverneur de la nouvelle province. Le nouveau gouverneur élu avec son adjoint par les députés provinciaux existant vont former leur gouvernement. Ce nouvel exécutif provincial pourra entamer par la suite la gestion quotidienne de la nouvelle province jusqu'aux

prochaines élections de gouverneurs prévues par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) mois de janvier 2016. **Des questionnements.** Deux provinces dont l'Equateur et la Province Orientale sont déjà démembrées. La mise en place de toutes ces nouvelles provinces soulève plusieurs questionnements, notamment ceux du financement de nouvelles provinces et la convocation de l'électorat pour le scrutin des gouverneurs et vice-gouverneurs. Concernant le financement de ces nouvelles provinces, une question reste posée : les nouvelles assemblées provinciales qui doivent élire le gouverneur fonctionneront avec quel budget et qui viendrait de quelle institution et pour combien de temps, étant donné qu'elles sont provisoires ? L'article 11 de la loi sur la programmation de nouvelles provinces ne prévoit un budget pluriannuel qu'après l'installation de nouvelles administrations. Cet article dispose : « Dès l'installation de nouvelles Provinces, le Gouvernement de la République initie, en concertation avec les autorités provinciales, un programme d'équipement, de réhabilitation et de construction des infrastructures nécessaires au fonctionnement de nouvelles provinces. Il prévoit, sur une période de cinq ans, un budget pluriannuel d'investissement destiné au financement des travaux prioritaires de nouvelles Provinces. Il procède annuellement à une évaluation des travaux réalisés dans le cadre du programme visé à l'alinéa 1er du présent article. Le rapport d'évaluation de ces travaux est présenté, à chaque session budgétaire, à l'Assemblée Nationale et au Sénat ». Une autre question à se poser concerne surtout l'organisation des élections des gouverneurs provisoires de ces 9 nouvelles provinces, prévue entre le 27 et le 30 juillet prochain. D'où la question : comment sera faite la programmation ? De la convocation de l'électorat, en passant par le dépôt des candidatures, la campagne électorale jusqu'à l'élection, tout cela avant ce 30 juillet ? Par ailleurs, les nouvelles assemblées provinciales, et les nouveaux gouvernements provinciaux provisoires où seront-ils installés ? Autant de questions auxquelles les autorités sont appelées à apporter des réponses idoines. (Radio Okapi)

Sud-Kivu : la pêche perturbée sur le lac Tanganyika suite à des vents violents. Trois embarcations de pêche en bois ont fait naufrage en l'espace d'une semaine sur le lac Tanganyika, au large de la cité d'Uvira, dans le Sud-Kivu. Les pêcheurs, qui ont pu être sauvés, ont perdu leurs embarcations avec tous les intrants de pêche.

Goma : la RVA suspend la poursuite des vols commerciaux d'Ethiopian Airlines. La direction générale de la Régie des voies aériennes (RVA) a reporté la desserte de Goma (Nord-Kivu) en vols internationaux par la compagnie aérienne « Ethiopian Airlines ». Dans une lettre adressée au ministre des Transports et Voies de communication, datant du 10 juillet dernier, la RVA justifie sa décision, entre autres, par la poursuite des travaux en cours à l'aéroport qui ne permettent pas à cet appareil d'effectuer les vols. Cette décision inquiète plus d'un Gomatrancien qui jugent d'inadmissible que les vols ne soient suspendus uniquement que pour « Ethiopian Airlines », alors que d'autres avions exécutent leurs mouvements réguliers. Sur place, beaucoup d'observateurs parlent d'une main noire derrière cette décision de la RVA. (Radio Okapi)

Mardi 14 juillet.

HRW exige l'arrestation du chef des FDLR Sylvestre Mudacumura. Human Rights Watch (HRW) exige l'arrestation du chef des rebelles rwandais des FDLR, le général Sylvestre Mudacumura. Dans un communiqué publié lundi 13 juillet, cette organisation internationale des droits de l'homme demande au gouvernement congolais et aux forces de maintien de la paix de la Monusco de mettre la main sur ce chef de guerre, et de le transférer à la Cour pénale internationale (CPI), pour répondre de ses crimes. Un mandat d'arrêt avait été émis contre Sylvestre Mudacumura en juillet 2012. Le communiqué de HRW indique que les combattants FDLR sous le commandement de Mudacumura ont perpétré, pour certains, de « pires atrocités » dans l'est de la RDC, pourtant peu d'efforts ont été fournis par le gouvernement et la Monusco pour l'arrêter. D'après les sources militaires, le général Sylvestre Mudacumura serait actuellement dans la forêt, vers la localité de Nyanzale dans le territoire de Rutshuru où il aurait établi une base. (Radio Okapi)

RDC : 1 policier pour 30 habitants, objectif de la police de proximité. Chaque élément de la Police nationale congolaise doit atteindre un ratio de 30 habitants et vivre les valeurs d'intégrité. Cet objectif a été révélé au cours d'une conférence-débat organisée lundi 13 juillet à Kinshasa autour de la loi organique et la doctrine de police de proximité. Selon les organisateurs, tous les policiers devront s'imprégner des valeurs telles que la prévention, la résolution rapide des problèmes et le respect des droits de l'homme.

Kinshasa: le vendeur de C-News kidnappé, selon l'avocat du journal. Des hommes en tenue civile ont kidnappé, lundi 13 juillet, le vendeur du bihebdomadaire "C-News", Dido Zamwangana, sur la Place victoire, à Kinshasa, a affirmé à Radio Okapi Me Papy Mbaki, citant des témoins. Selon lui, Dido Zamwangana a été emmené avec son lot de journaux vers une destination inconnue. « Nous ne

connaissons pas les raisons pour lesquelles il a été arrêté. Nous nous posons la question sur la légalité de cette arrestation. Parce que lorsque vous lisez la loi sur la presse, n'est pénalement responsable que l'éditeur du journal, le directeur de publication, voire même le journal ou l'imprimeur, nulle part on parle d'agent distributeur».

L'avocat de C-News s'étonne que Dido Zamwangana soit arrêté au moment où le journal même n'est pas sous une mesure d'interdiction. (Radio Okapi)

Procès Ceni vs candidats invalidés : 22 arrêts rendus à Goma. La Cour d'appel de Goma a prononcé samedi 12 juillet trois séries de décisions pour départager les candidats invalidés pour les prochaines provinciales et la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Sur les vingt-deux recours introduits à la cour, cinq ont été jugés recevables et fondés, un recevable mais non fondé et le reste irrecevable.

RDC: Sébastien Impeto lance un appel à la cohésion. Deux jours après le démembrement de l'Equateur en cinq nouvelles provinces, le gouverneur intérimaire Sébastien Impeto qui expédie les affaires courantes, appelle les ressortissants de l'ancienne province de l'Equateur à la cohésion. Il a mis en garde lundi 13 juillet tous ceux qui profiteront de ce découpage pour alimenter le tribalisme et la xénophobie dans ce qu'était jusque récemment la province de l'Equateur.

Ituri : le camp des déplacés de Gety attaqué par des miliciens. Un groupe de miliciens de la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) a attaqué dans la nuit de dimanche 12 à lundi 13 juillet un camp de déplacés à Gety, au sud d'Irumu, en Ituri. Selon le chef de collectivité de Walendu Bindi, ces miliciens ont pillé plusieurs biens dans les habitations de déplacés. Le bureau de coordination des affaires humanitaires (Ocha) déplore également l'attaque, lundi, du véhicule d'une ONG internationale sur l'axe routier Bogoro-Nombe par les mêmes miliciens.

RDC : le Sénat adopte la loi sur le statut des chefs coutumiers. Les Sénateurs ont adopté mardi 14 juillet le projet de loi sur le statut des chefs coutumiers. Ce texte octroie à l'autorité coutumière une rémunération décente, un privilège de juridiction et l'affiliation à un régime de sécurité sociale. Mais la loi n'accorde pas d'immunités aux chefs coutumiers, a précisé le président de la commission Politique, administrative et juridique (PAJ), le sénateur Sébastien Adambu.

Tshopo: la population de Basoko appelée au civisme fiscal. Le porte-parole des députés élus de la Tshopo invite la population du territoire de Basoko à payer normalement leurs taxes à la Direction générale des recettes de la Province Orientale (DGRPO). Il a lancé cet appel au lendemain de la bagarre rangée entre les agents de cette régie financière provinciale et les armateurs du Fleuve Congo qui refusent de payer leurs taxes, en attendant la mise en place de nouvelles institutions de la province de la Tshopo.

RDC: Martin Kobler salue la coopération FARDC-Monusco dans la lutte contre la FRPI. Le représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, Martin Kobler, salue la coopération entre les FARDC et les Casques bleus de la Monusco dans la lutte contre les groupes armés dans l'Est du Congo, notamment la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI). Il s'est ainsi exprimé mardi 14 juillet, devant le Conseil de sécurité des Nations Unies à New York.

Goma : la population condamne l'annulation des vols d'Ethiopian Airlines. La population de Goma s'insurge contre la suspension des vols internationaux d'Ethiopian Airlines, sur et à partir de Goma jusqu'au mois d'août prochain. Dans une déclaration faite mardi 14 juillet à Radio Okapi, les opérateurs économiques et les acteurs politiques estiment que cette décision de la Régie des voies aériennes (RVA) prive la population d'emplois qui auraient dû se créer à l'aéroport de Goma. Le trésor public manque aussi l'occasion de générer quelques recettes, indiquent-ils.

Mercredi 15 juillet.

Katanga: la cité de Kasaji électrifiée. Le projet d'électrification de la cité de Kasaji, située à 700 km de Lubumbashi, a abouti. Le gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi a inauguré lundi 13 juillet cette électrification. Les travaux financés à hauteur de 2 millions de dollars américains ont duré douze mois. Pour la population locale, cette électrification augure de belles perspectives pour le développement de la cité desservie en électricité par la SNEL pour la première fois depuis l'indépendance du pays en 1960.

Accord d'Addis-Abeba: la RDC invite l'ONU à mobiliser les pays signataires à respecter leurs engagements. L'Organisation des Nations unies devra accroître sa mobilisation autour des pays signataires de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba pour la mise en œuvre des engagements auxquels ils ont tous souscrit pour la paix et le développement de la région de Grands lacs. L'ambassadeur de la RDC auprès des Nations unies, Ignace Gata Mavita, a fait cet appel mardi 14 juillet au Conseil de sécurité, à l'occasion de la présentation de la situation sécuritaire de la RDC par le chef de la Monusco, Martin Kobler. Dans le même contexte, les FARDC poursuivent seules la lutte contre les rebelles rwandais des FDLR et « les résultats seraient encourageants », a ajouté Ignace Gata Mavita. L'ambassadeur de la RDC auprès de l'Onu a aussi invité le Conseil de sécurité à ne pas faire de l'amalgame en mettant sur un pied d'égalité le gouvernement à qui on demande de fournir des efforts dans la réforme de son armée et ses services de sécurité, et les groupes armés illégaux qui se procurent librement des armes. Pour l'ambassadeur, il doit être clairement établi que l'embargo sur les armes concerne uniquement les groupes armés. Au sujet des relations entre le gouvernement et la Monusco, le représentant permanent de la RDC aux Nations Unies s'est déclaré convaincu de l'aboutissement à un terrain d'entente du dialogue stratégique engagé avec la mission onusienne. (Radio Okapi)

RDC : les nouvelles provinces doivent gérer leurs recettes, selon le ministère de l'Intérieur. Le conseiller juridique au ministère de l'Intérieur en charge de la territoriale, Albert Mpaka, a précisé mardi 14 juillet à Radio Okapi que les nouvelles provinces sont autonomes dans la gestion de leur fiscalité. Il n'est donc pas question pour une province comme l'Ituri de transférer ses recettes à Kisangani, chef-lieu de l'ancienne Province Orientale. Neuf nouvelles provinces ont été créées depuis le 30 juin dernier, issues des anciennes provinces de l'Equateur et de Province Orientale.

Kinshasa: présentation du projet «Un toit pour l'enseignant». Le projet «Un toit pour l'enseignant» a été présenté, mardi 14 juillet, aux enseignants des écoles conventionnées catholiques et protestantes de Kinshasa. A l'initiative du Conseil de l'apostolat des laïcs catholique du Congo (CALCC), ce projet dont le coût est estimé à plus d'un milliard de dollar américain se propose de construire environ quarante mille maisons pour les enseignants congolais. Ces maisons au standard moderne seront construites par un groupe d'architectes italiens CSI représenté par Maximo AIT dans trois sites périphériques de Kinshasa, la capitale de la RDC: Mpassa III, Lutendele et Maluku. Le secrétaire général du Syndicat national des enseignants des écoles catholiques du Congo (Synecat), Jean-Bosco Puna, a salué ce projet dont le bénéficiaire pourra contribuer à hauteur de 20 dollars par mois pour sa matérialisation : «L'enseignant étant le bénéficiaire direct, il doit mettre des moyens. Comme vous savez que le salaire de l'enseignement est dérisoire, nous avons pensé que par mois il pourra contribuer au titre de 20 dollars. Si vous laissez 20 dollars à l'enseignant et qu'il prenne le crédit, il lui faudra 100 ans pour pouvoir atteindre 35 000 USD». Ainsi, pour Jean-Bosco Puna, il est nécessaire que tous ceux qui ont bénéficié de service des enseignants puissent participer dans la matérialisation de ce projet. Il fait allusion notamment aux parents d'élèves, aux autorités du pays ainsi qu'aux enfants eux-mêmes. «Ca sera une grande solidarité pour qu'environ 40 000 maisons soient construites au niveau de Kinshasa pour les enseignants. Le projet va s'étendre jusqu'à l'arrière-pays », a poursuivi le secrétaire général du Synecat. (Radio Okapi)

Sud-Ubangi : des députés provinciaux s'opposent au transfert des recettes à Mbandaka. Deux députés provinciaux de la nouvelle province du Sud-Ubangi, issue de l'éclatement de l'Equateur, ont pris d'assaut lundi 13 juillet la succursale de la Direction générale des recettes de l'Equateur (DGRÉq) à Gemena. Ils ont exigé que ce bureau arrête le transfert vers Mbandaka des recettes produites au Sud-Ubangi. L'inspecteur chef de pool de la territoriale, en charge de l'Equateur a condamné ce comportement.

L'OMS exhorte la RDC à majorer régulièrement la taxe sur le tabac. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande au gouvernement congolais de majorer régulièrement la taxe sur les produits du tabac pour réduire sa consommation dans le pays. Cette agence du système de l'Onu a lancé cet appel, mardi 14 juillet, au cours d'un atelier de sensibilisation organisé en collaboration avec les ministères congolais de la Santé et des Finances.

RDC: 9 civils tués par balles et à la machette à 90 km de Beni. Neuf civils ont été tués par balles et à la machette mardi 14 juillet à Kakuka, village situé à 90 km au Nord-Est de Beni, province du Nord-Kivu, a indiqué Teddy Kataliko, président de la société civile de ce territoire. L'armée dit poursuivre les assaillants que la société civile croit être les rebelles ougandais des ADF.

Kinshasa: la Banque mondiale dote l'inspection de l'agriculture de nouveaux bâtiments. Les bâtiments réhabilités de l'inspection provinciale de l'agriculture et du développement rural de Kinshasa ont été inaugurés mardi 14 juillet. Les travaux ont été exécutés grâce à un financement de la

Banque mondiale à travers son projet d'appui à la réhabilitation et à la relance du secteur agricole (PARRSA) à hauteur de 287 mille dollars.

Goma : marche pacifique contre la suspension des vols d'Ethiopian Airlines. Des centaines de personnes, dont les aviateurs de la ville, ont organisé une marche pacifique mercredi 15 juillet à Goma au Nord-Kivu. Elles disent soutenir la compagnie d'aviation Ethiopian Airlines dont les vols internationaux ont été suspendus depuis vendredi dernier. La Régie des voies aériennes (RVA) qui avait pris cette décision a annoncé la reprise des vols de cette entreprise « dans les tous prochains jours ». Entre temps, le gouverneur de la province, Julien Paluku, appelle la population au calme.

Suspension des vols d'Ethiopian : Julien Paluku invite à surseoir à cette décision. Le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku, a invité le ministre des Transports à surseoir à la décision de suspension des vols commerciaux d'Ethiopian Airlines à Goma. Pour Julien Paluku, Ethiopian Airlines est une voie par laquelle les investisseurs internationaux pouvaient venir au Nord-Kivu, surtout que la guerre est finie. Pour lui, le vol d'Ethiopian a été suspendu sans motif puisque, le même jour, les vols de CAA, de la Monusco, le cargo de Service Air «qui sont beaucoup plus importants, beaucoup plus volumineux que le vol d'Ethiopian» ont atterri sans problème. Julien Paluku dit avoir saisi le Ministre de Transport pour lui dire son opposition à cette mesure.

Examen d'Etat : 63% de taux de réussite à Kinshasa. Le taux de réussite à l'examen d'Etat pour l'édition 2015 est de 63% dans la ville de Kinshasa. Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et initiation à la nouvelle citoyenneté, Maker Mwangi, l'a affirmé au début de publications des résultats de cette édition. Il a indiqué que ce score représente une hausse de 5% par rapport à l'édition dernière où Kinshasa avait enregistré un taux de 58%.

RDC: plus de 100 000 PVV ont bénéficié de traitement antirétroviral en 2014. Plus de cent mille personnes vivant avec le VIH (PVV) ont bénéficié de traitement antirétroviral en 2014 à travers la RDC. La coordinatrice du groupe de presse des Nations unies, Florence Marshall, a livré ces chiffres au cours de la conférence de presse hebdomadaire de l'Onu, tenue mercredi 15 juillet à Kinshasa.